

**- CONSEIL MUNICIPAL DU 14 DÉCEMBRE 2020 -  
- COMPTE RENDU -**

**PRESENTS :**

Rodrigue DESMET – Antonio DA SILVA – Chantal NYS – Thibault TELLIER – Annick CASTELEIN – Michel PETILLON – Franck GILME – Claudine ZAHM – Rose-Marie BUCHET – Dany DELBECQUE – Thérèse-Marie COUVREUR – Dominique ACKOU – Claudie RIUS – Olivier DHONT – Simon BEAUMONT – Edwige CARDENIA – Xavier DUQUESNE – Virginie LAMBLIN – Fernando ROCHA – Peggy ROBERT – Alexandra COUSTY – Alice KINNEN – Emilie LIVET – Julien MARIEN – Jean MOTUELLE – Romain WAQUET – Eric ZAJDA

**PROCURATIONS :**

Anne THOREZ donne procuration à Michel PETILLON  
Thierry MITTENAERE donne procuration à Claudie RIUS  
Mustapha GUIROUS donne procuration à Xavier DUQUESNE  
Sylvie BLOTTIAUX donne procuration à Eric ZAJDA  
Peggy HAPPE DUPRET donne procuration à Mathieu LECLERCQ (procuration non valable)

**ABSENT :**

Mathieu LECLERCQ

**SECRETAIRE :**

Romain WAQUET

*Présentation de l'éphéméride*

*Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 5 octobre 2020*

**1.01- CONSEIL MUNICIPAL – FONCTIONNEMENT – REGLEMENT INTERIEUR – MODIFICATIONS**

Après débat a été adoptée la délibération portant sur les modifications du règlement intérieur du Conseil Municipal pour la durée du mandat 2020-2026.

-DELIBERATION ADOPTEE-

**1.02- PERSONNEL MUNICIPAL – ACTION SOCIALE – MODIFICATION DE L'OFFRE DE PLURELYA**

Après débat a été adoptée la délibération sur les modifications de l'offre PLURÉLYA relatif au personnel municipal en raison de leur nouvelle offre. Désormais s'appliquera une cotisation de 99 € pour les retraités et 199 € pour les actifs.

-DELIBERATION ADOPTEE-

**1.03- ADMISSIONS EN NON-VALEUR – CREANCES ETEINTES – EXERCICES 2017, 2018 ET 2019**

Après débat a été adoptée la délibération sur les admissions en non-valeur exercices 2017, 2018 et 2019 selon le détail ci-dessous :

EXERCICE 2017	44,80 €
EXERCICE 2018	47,80 €
EXERCICE 2019	293,16 €
TOTAL	385,76 €

-DELIBERATION ADOPTEE-

**1.04- REPRISE DE PROVISIONS COMPTABLES POUR CREANCES DOUTEUSES – EXERCICE 2020**

Après débat a été adoptée la délibération sur la constitution de provisions comptables pour créances douteuses à hauteur de 4 000 €.

-DELIBERATION ADOPTEE-

**1.05- EXERCICE BUDGETAIRE 2020 – DECISION MODIFICATIVE N° 2 – AJUSTEMENTS DE CREDITS**

Présentation de la décision modificative n°2. Après débat la délibération a été adoptée.

**SECTION DE FONCTIONNEMENT**

**Recettes-**

Chapitre 70 – Produits des services	- 34 000 €
Chapitre 74 – Dotations, subventions et participations	- 18 000 €
Chapitre 77 – Produits exceptionnels	+ 48 000 €
Chapitre 78 – Reprises sur amortissements et provisions	+ 4 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>- €</b>

**SECTION D'INVESTISSEMENT**

**Dépenses –**

Chapitre 21 – Immobilisations corporelles (ajustements divers) - 130 000 €

Chapitre 020 – Dépenses imprévues (équilibre section) + 130 000 €

**Recettes –**

Chapitre 13 – Subventions d'investissement reçues + 70 000 €

Chapitre 024 – Produits des cessions - 70 000 €

**TOTAL - €**

-DELIBERATION ADOPTEE-

**1.06- DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2021**

Après présentation du débat d'orientations budgétaires 2021, s'est ouvert le débat.

**1.07- CONVENTION INTERCOMMUNALE ENTRE LES VILLES DE NEUVILLE-EN-FERRAIN, RONCQ ET TOURCOING**

Après débat a été adoptée la délibération portant sur l'avenant 8 de la convention en vue de l'organisation de la production mutualisée des repas scolaires. Autorisation a été donnée à Monsieur le Maire de signer l'avenant autorisant le versement de :

- régularisation du coût de revient de production des repas de la Ville de Tourcoing à la Ville de Roncq pour un montant de 47 950,49 €.
- la Ville de Roncq au titre de 2020 à la Ville de Tourcoing de 12 570,60 € pour la subvention d'équipement.
- la Ville de Roncq au titre de 2021 à la Ville de Tourcoing de 510 000 € pour le versement de la participation de fonctionnement.

-DELIBERATION ADOPTEE-

**1.08- CONVENTION INTERCOMMUNALE ENTRE LES VILLES DE NEUVILLE-EN-FERRAIN, RONCQ ET TOURCOING PORTANT CREATION D'UNE ENTENTE INTERCOMMUNALE – RETRAIT DE L'ENTENTE DE LA COMMUNE DE RONCQ**

Après débat a été adoptée la délibération portant sur le retrait de la Ville de RONCQ de l'entente intercommunale « organisation de la production mutualisée des repas scolaires » à compter du 31 décembre 2021.

-DELIBERATION ADOPTEE-

**1.09- ENSEIGNEMENT PRIVE SOUS CONTRAT – FINANCEMENT MUNICIPAL DES ECOLES PRIVEES SOUS CONTRAT – RENOUELEMENT DE LA CONVENTION – ANNEES 2021 A 2025**

Après débat a été adoptée la délibération sur le renouvellement de la convention du financement municipal des écoles privées sous contrat.

-DELIBERATION ADOPTEE-

**1.10- ENSEIGNEMENT PRIVE SOUS CONTRAT – CONVENTION RELATIVE A LA LIVRAISON DES REPAS PENDANT LES TEMPS SCOLAIRES – FINANCEMENT DU TEMPS DE SURVEILLANCE DE CANTINE – ANNEES 2021 A 2025**

Après débat a été adoptée la délibération sur le renouvellement de la convention relative à la livraison des repas pendant les temps scolaires et le financement du temps de surveillance de cantine.

-DELIBERATION ADOPTEE-

**1.11- ACTION EN DIRECTION DE L'ENFANCE ET LA JEUNESSE – PARTENARIAT AVEC LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES (CAF) DU NORD – CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE (CTG) – PERIODE 2020/2022**

Après débat a été adoptée la délibération sur le nouveau dispositif de partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) du Nord pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2020 au 31 décembre 2022. Autorisation a été donnée à M. le Maire à signer la Convention Territoriale Globale (CTG).

-DELIBERATION ADOPTEE-

**1.12- ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE – CONVENTION DE FINANCEMENT DES OBLIGATIONS DE SERVICE PUBLIC (O.S.P) AVEC LA SCIC KALÉÏDE – SUBVENTIONNEMENT MUNICIPAL POUR L'ANNEE 2021 – AVENANT N° 18**

Après débat a été adoptée la délibération sur le versement du subventionnement provisionnel d'un montant de 312 000 € pour l'année 2021. Autorisation est donnée à Monsieur le Maire à signer l'avenant n°18.

-DELIBERATION ADOPTEE-

**1.13- UTILISATION DES SALLES DE SPORTS MUNICIPALES PAR LE COLLEGE PRIVE – CONVENTIONNEMENT ENTRE LA VILLE DE RONCQ ET LE COLLEGE PRIVE SAINT-THOMAS – ANNEES SCOLAIRES 2020/2021, 2021/2022 ET 2022/2023 – ACCORD A CONCLURE**

Après débat a été adoptée la délibération sur le conventionnement portant sur l'utilisation des salles de sports municipales par le collège privé Saint-Thomas pour les années scolaires 2020/2021 et 2021/2022 et 2022/2023 sur la base de 13€/heure. Autorisation a été donnée au Maire à signer les conventions.

-DELIBERATION ADOPTEE-

**1.14- PARTENARIAT MUNICIPAL AVEC LES ASSOCIATIONS – SUBVENTIONNEMENT 2021 – 1<sup>ER</sup> ACOMPTE**

Après débat a été adoptée la délibération portant sur le versement du 1<sup>er</sup> acompte du subventionnement 2021 aux associations.

ASSOCIATIONS VILLE	RAPPEL SUBVENTIONNEMENT 2020 <sup>(1)</sup>	PROPOSITION AVANCE 2021 <sup>(2)</sup>
BLEUETS TWIRLING	3 168 €	2 000 €
BMX CLUB	8 061 €	2 000 €
ESR FOOT	21 299 €	10 000 €
JUDO CLUB	3 924 €	2 000 €
TENNIS CLUB	5 000 €	2 000 €
ULJAP	22 385 €	15 000 €
ULTRA SPORT BASKET	25 838 €	10 000 €
USR NATATION	4 212 €	2 000 €
USR GYMNASTIQUE	16 053 €	8 000 €
VOLLEY BALL	5 952 €	3 000 €
CINEMA GERARD PHILIPPE <sup>(3)</sup>	46 000 €	21 000 €
<b>TOTAL</b>		<b>77 000 €</b>

<sup>(1)</sup> Le subventionnement 2020 est composé de la subvention ordinaire + les frais de déplacements et formation 2019

<sup>(2)</sup> Avance 2021 en attente de rencontre

<sup>(3)</sup> Convention à renouveler pour l'année 2021

-DELIBERATION ADOPTEE-

**1.15- RUCHER COMMUNAL – CONVENTIONNEMENT A CONCLURE ENTRE LA VILLE DE RONCQ ET LES APICULTEURS BEETOBEE/SAFE BEE**

Après débat a été adoptée la délibération sur la mise en place d'une convention pour l'année 2021 pour un montant mensuel de 450 € TTC. Autorisation a été donnée à M. le Maire de signer la convention entre la Ville de Roncq et les apiculteurs BEETOBEE/SAFE BEE.

-DELIBERATION ADOPTEE-

**VŒU DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE RONCQ CONCERNANT LA DEMANDE DE PRISE EN COMPTE DES DIFFICULTÉS DE LA LIGUE PROTECTRICE DES ANIMAUX**

Après débat a été adopté le vœu à l'attention de la Métropole Européenne de Lille (MEL) de prise en compétence de la gestion d'une fourrière animale.

*Arrêtés/Décisions du Maire pris par délégation du Conseil Municipal depuis sa dernière séance du 16 novembre 2020 : 21*

Levée de séance à 21h10  
RD/FV/MV/AC – le 15 décembre 2020